

# Aide à l'amélioration de l'habitat pour les propriétaires occupants



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE



Aide financière  
**3 000 € / logement**

Diminuer l'apport personnel des propriétaires occupants à revenus modestes dans le cadre de la réhabilitation de leur logement.

## **Bénéficiaires :**

Propriétaires occupants

## **Opérations éligibles :**

Tous les travaux de réhabilitation de l'habitat

## **Conditions d'attribution :**

L'aide de l'Espace Sud est complémentaire à l'aide de l'Etat dans le cadre du dispositif AAH.

Les demandes sont adressées exclusivement par l'opérateur social agréé qui accompagne le propriétaire occupant.

## Aide à l'amélioration de l'habitat pour les propriétaires occupants



COMITÉ D'ASSOCIATION  
DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE

### Modalités de versement de l'aide :

L'aide de l'Espace Sud est versée en 2 tranches, à l'opérateur social dûment mandaté par le bénéficiaire :

- 40 % à l'ouverture du chantier
- 60% sur présentation d'un état d'achèvement de travaux contrôlés par la D.E.A.L.



### Contacts

site web : [espacesud.fr](http://espacesud.fr)

Direction de la cohésion sociale / Service des Politiques urbaines  
et de l'habitat : 0596 62 53 53 – poste 1280

Adresse mail : [aideslogement@espacesud.fr](mailto:aideslogement@espacesud.fr)

ZAE de Maupéou – 97215 – RIVIERE-SALEE